



SYNDICAT CGT A.S.P.S.  
Accueil, Surveillance, Prévention, Sécurité  
de la Ville de Paris et des Administrations Annexes  
19, rue du renard - 75004 PARIS  
Tél: 01.53.01.41.52 & 01.53.01.41.54 Fax: 01.53.01.41.67  
asps@cgt-asps.fr & www.cgt-asps.fr



## **10 Points NBI pour les AASP « responsable de brigade » ...**

**C'est une petite avancée et un début de  
respect pour ce grade ...**

**Et les AASP adjoints, ils comptent pour du  
« beurre » ?**

Madame Colombe BROSSEL,

Nous apprécions cette petite avancée, issue de nombreuses luttes syndicales au cours de ces dernières années, sachant que nous avons toujours prôné la catégorie B pour ce grade d'encadrant.

Cependant, nous sommes en colère, car l'administration en oubli le principe d'égalité de traitement qui un socle indissociable de notre démocratie.

En effet, les AASP adjoints ne bénéficient pas de cette même avancée ? POURQUOI ? Une forme de discrimination pour un travail somme toute identique ?

Nous vous saisissons Madame Colombe BROSSEL, afin de réparer cette injustice !

CGT A.S.P.S. le 10.06.2018